

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à messieurs les agents généraux de La France, 15 avril 1862](#)

## Jean-Baptiste André Godin à messieurs les agents généraux de La France, 15 avril 1862

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A.**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Date de rédaction[15 avril 1862](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[La France](#)

Lieu de destination44, rue Saint-Martin, Saint-Quentin (Aisne)

### Description

RésuméSur les conditions d'un contrat d'assurance contre l'incendie.

NotesLa lettre est rédigée par A. Vigerie par procuration de Jean-Baptiste André Godin.

### Mots-clés

[Information](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation1 p. (288r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

288

Paris le 17 Avril 1762 <sup>288</sup>

Messieurs les Agents Généraux de la France  
401 Rue St. Martin J. Quentin

Depuis la réception de v<sup>re</sup> lettre du 8 J<sup>u</sup>in, j'ai été, faute de temps, laissez éternis la question de l'assurance dont v<sup>re</sup> v<sup>re</sup> étonnés occupés. En ce moment je veux en terminer à ce que je prendre résolument ce parti. je ne puis m'empêcher de vous faire remarquer que v<sup>re</sup> lettre du 14 J<sup>u</sup>in m'indiquoit les conditions que je pourrais proposer à v<sup>re</sup> C<sup>o</sup> & à celles que l'on appelle "grands C<sup>o</sup>s" & que v<sup>re</sup> & du 8 J<sup>u</sup>in repouste ces conditions après les avoir provoqués. Il y a dans v<sup>re</sup> fait une raison qui m'échappe & je vous serai fort obligé de m'en expliquer les causes: Est ce un malentendu, ou une fin de non recevoir?

Les conditions que v<sup>re</sup> m'avez indiquées, puis repoustees, sont acceptées par quelques compagnies & je ne puis que m'honorer de voir refusés par l'une & que d'autres acceptent. Je viens donc vous prier, pour ma gouverne, de vous en bien, soit consulter le nouveau v<sup>re</sup> C<sup>o</sup>, soit m'indiquer les raisons qui ne lui permettent pas d'adhérer à mes propositions. Ou en cas où v<sup>re</sup> pourriez écrire v<sup>re</sup> administration à mes conditions je v<sup>re</sup> réserverai une forte part dans le risque si couvrit.

Vos Messieurs, mes salutations très  
empresées

J. de Robin Lemaire  
Trésorier